



Plan de révision CAS I

JurisMedX | Révision CAS I | Édition du 19 octobre 2026

Parcours approfondi du 19 octobre 2026 au 14 janvier 2027 pour les huit modules du CAS Droit des patientes et patients. Collection indépendante conçue pour le rappel actif, la résolution écrite et l'argumentation orale.

Périmètre et statut des contenus

Le programme officiel fourni est une page de calendrier et d'intitulés. Il confirme l'écrit du 13 janvier 2027 de 09 h à 12 h et l'oral du 14 janvier de 09 h à 18 h. La durée individuelle de l'oral, les documents autorisés, les pondérations et les critères officiels ne figurent pas sur cette page. Les simulations et barèmes qui suivent sont des choix pédagogiques JurisMedX, non des modalités annoncées par l'Université.

Les huit thèmes et leurs sous thèmes sont tirés du programme. Toutes les cartes, questions, situations fictives, réponses, variantes et méthodes de révision sont des créations indépendantes JurisMedX. Elles ne sont ni des questions officielles, ni une reconstitution des supports des enseignants. La collection est construite à partir du programme fourni et des sources officielles référencées ; elle ne prétend pas reproduire l'intégralité des supports de cours.

La série contient 80 cartes Anki, 48 QCM Woodclap, 16 exercices de raisonnement, huit dossiers pratiques de 20 points chacun et un parcours blanc de trois heures. Les contenus juridiques sont rattachés aux textes et arrêts dans la matrice. Une formulation pédagogique n'est pas une citation littérale des enseignants.

Mode de travail hebdomadaire

Base proposée : 7 à 9 heures par semaine, à adapter à la disponibilité. Répartir 20 minutes de rappel actif sur cinq jours, deux séances de 75 minutes de travail des sources, une séance de 90 minutes de cas et 45 minutes de correction, puis 20 minutes d'oral. Commencer par les cartes dues ; n'ajouter de nouvelles cartes que si la correction des erreurs reste maîtrisable.

Pour chaque erreur, tenir un journal en quatre colonnes : règle mal comprise, fait décisif oublié, référence à relire, nouvelle réponse en une phrase. Refaire la question sans corrigé à J+2, J+7, J+21 puis lors de la dernière semaine. Ces intervalles sont une proposition de travail ; Anki peut les adapter. Une réponse devinée ne compte pas comme acquise.

Avant un cas, lire uniquement l'énoncé. Écrire les questions juridiques, les règles, leur application et une conclusion. Après correction, attribuer les points par sous question, identifier l'erreur la plus coûteuse, puis résoudre la variante sans consulter le texte. À l'oral, annoncer une solution provisoire, justifier et dire quel fait manquant pourrait changer la réponse.

Module 1 Introduction

Programme : 12 et 13 mars 2026. Sources du droit ; droit de la santé ; recherche juridique.

Objectif de révision : Qualifier le régime, retrouver une norme à la bonne date et construire un syllogisme.

Travail livré : cartes M01-A01 à A08 et deux cartes d'application ; QCM W01 à W06 ; exercices E01, E02 ; dossier C01.



Test de maîtrise : résoudre le dossier sans confondre les régimes ; obtenir au moins 15/20 selon le barème JurisMedX, justifier les six QCM et réussir une variante à une semaine de distance. Ce seuil est un repère de travail et ne prédit pas une note officielle.

Approfondissements à poursuivre au-delà de cette première série : Compléter avec la méthode de recherche propre aux enseignants et les sources cantonales pertinentes.

Module 2 Théorie générale des droits individuels

Programme : 22 au 24 avril 2026. Droits fondamentaux ; santé internationale ; égalité ; démocratie sanitaire ; rationnement.

Objectif de révision : Contrôler une restriction et distinguer minimum exigible, objectifs sociaux et débat éthique.

Travail livré : cartes M02-A01 à A08 et deux cartes d'application ; QCM W07 à W12 ; exercices E03, E04 ; dossier C02.

Test de maîtrise : résoudre le dossier sans confondre les régimes ; obtenir au moins 15/20 selon le barème JurisMedX, justifier les six QCM et réussir une variante à une semaine de distance. Ce seuil est un repère de travail et ne prédit pas une note officielle.

Approfondissements à poursuivre au-delà de cette première série : Approfondir l'histoire des droits et les modèles de démocratie sanitaire avec les notes de cours ; le socle livré privilégie l'application.

Module 3 Relation de soins et droit à la santé

Programme : 20 au 22 mai 2026. Accès aux soins ; relation publique et privée ; droits des patients ; empowerment.

Objectif de révision : Qualifier la relation de soins et rendre une décision compréhensible pour le patient.

Travail livré : cartes M03-A01 à A08 et deux cartes d'application ; QCM W13 à W18 ; exercices E05, E06 ; dossier C03.

Test de maîtrise : résoudre le dossier sans confondre les régimes ; obtenir au moins 15/20 selon le barème JurisMedX, justifier les six QCM et réussir une variante à une semaine de distance. Ce seuil est un repère de travail et ne prédit pas une note officielle.

Approfondissements à poursuivre au-delà de cette première série : Reprendre les mécanismes institutionnels de participation et les dispositifs locaux d'accès aux soins.



Module 4 Droit et soins et vulnérabilité

Programme : 17 au 19 juin 2026. Femmes et enfants ; migration ; handicap ; vieillissement ; répression pénale.

Objectif de révision : Adapter le processus sans déduire une incapacité d'une appartenance à un groupe.

Travail livré : cartes M04-A01 à A08 et deux cartes d'application ; QCM W19 à W24 ; exercices E07, E08 ; dossier C04.

Test de maîtrise : résoudre le dossier sans confondre les régimes ; obtenir au moins 15/20 selon le barème JurisMedX, justifier les six QCM et réussir une variante à une semaine de distance. Ce seuil est un repère de travail et ne prédit pas une note officielle.

Approfondissements à poursuivre au delà de cette première série : Approfondir chaque population et les règles pénitentiaires du canton étudié ; éviter toute généralisation à partir du cas.

Module 5 Choix éclairé des soins

Programme : 26 au 28 août 2026. Information ; communication ; protection de l'adulte ; anticipation ; curatelles ; PAFA.

Objectif de révision : Identifier qui décide, avec quelle information et sous quel régime de contrainte.

Travail livré : cartes M05-A01 à A08 et deux cartes d'application ; QCM W25 à W30 ; exercices E09, E10 ; dossier C05.

Test de maîtrise : résoudre le dossier sans confondre les régimes ; obtenir au moins 15/20 selon le barème JurisMedX, justifier les six QCM et réussir une variante à une semaine de distance. Ce seuil est un repère de travail et ne prédit pas une note officielle.

Approfondissements à poursuivre au delà de cette première série : Reprendre les types de curatelles, le mandat pour cause d'incapacité et les mesures limitant la liberté de mouvement.

Module 6 Protection des données de santé et digitalisation

Programme : 23 au 25 septembre 2026. Secret ; procédures judiciaires ; données ; DEP ; télémédecine ; travail et assurances.

Objectif de révision : Traiter séparément secret, protection des données, sécurité et droits d'accès.

Travail livré : cartes M06-A01 à A08 et deux cartes d'application ; QCM W31 à W36 ; exercices E11, E12 ; dossier C06.

Test de maîtrise : résoudre le dossier sans confondre les régimes ; obtenir au moins 15/20 selon le barème JurisMedX, justifier les six QCM et réussir une variante à une semaine de distance. Ce seuil est un repère de travail et ne prédit pas une note officielle.

Approfondissements à poursuivre au delà de cette première série : Compléter les procédures judiciaires, le DEP, les assurances et les règles cantonales avec les supports du module.



Module 7 Responsabilités professionnelles

Programme : 21 au 23 octobre 2026. Responsabilités civile, hospitalière et pénale ; expertise psychiatrique ; FMH ; régimes spéciaux.

Objectif de révision : Établir les conditions de chaque responsabilité et concevoir une stratégie probatoire.

Travail livré : cartes M07-A01 à A08 et deux cartes d'application ; QCM W37 à W42 ; exercices E13, E14 ; dossier C07.

Test de maîtrise : résoudre le dossier sans confondre les régimes ; obtenir au moins 15/20 selon le barème JurisMedX, justifier les six QCM et réussir une variante à une semaine de distance. Ce seuil est un repère de travail et ne prédit pas une note officielle.

Approfondissements à poursuivre au delà de cette première série : Approfondir les régimes spéciaux et l'expertise psychiatrique pénale ; le dossier livré cible responsabilité privée, preuve et articulation des voies.

Module 8 Assistance médicale en début et fin de vie

Programme : 25 au 27 novembre 2026. Naissance ; contraception ; stérilisation ; IVG ; PMA ; DPI ; embryon ; fin de vie.

Objectif de révision : Distinguer conditions légales, éthique clinique et projets de réforme.

Travail livré : cartes M08-A01 à A08 et deux cartes d'application ; QCM W43 à W48 ; exercices E15, E16 ; dossier C08.

Test de maîtrise : résoudre le dossier sans confondre les régimes ; obtenir au moins 15/20 selon le barème JurisMedX, justifier les six QCM et réussir une variante à une semaine de distance. Ce seuil est un repère de travail et ne prédit pas une note officielle.

Approfondissements à poursuivre au-delà de cette première série : Compléter éthique du début de vie, embryon in vivo et in vitro, contraception et stérilisation avec les sources spécialisées.



Calendrier de progression

19 au 25 octobre

M01 et préparation M07 : Lire les sources et le statut hospitalier ; E01 E02 ; C01 ; diagnostic de 12 QCM mixtes. Après le module M07, noter trois points nouveaux à intégrer.

26 octobre au 1 novembre

M02 : E03 E04 et C02 ; construire une grille art. 36 ; six QCM et une discussion orale sur l'allocation.

2 au 8 novembre

M03 : E05 E06 et C03 ; rédiger une information au patient ; reprendre les erreurs de C01.

9 au 15 novembre

M04 : E07 E08 et C04 ; travailler accessibilité, mineurs, migration et détention ; oral contradictoire.

16 au 22 novembre

M05 : E09 E10 et C05 ; reconstruire de mémoire l'art. 378 ; comparer urgence, représentation et contrainte.

23 au 29 novembre

M08 et consolidation : Suivre M08 puis E15 E16 et C08 ; distinguer droit en vigueur et réforme ; reprendre M02 à distance.

30 novembre au 6 décembre

M06 : E11 E12 et C06 ; rédiger la décision d'annonce et les trois réponses aux demandes de données.

7 au 13 décembre

M07 : E13 E14 et C07 ; dossier probatoire et questions d'expert ; six QCM justifiés et oral sur les voies.

14 au 20 décembre

Transversal M03 M05 M06 M07 : Cas blanc trois heures décrit ci dessous ; correction différée ; sélectionner les cinq erreurs prioritaires.

21 au 27 décembre

Consolidation espacée : Rejouer quatre variantes et 24 QCM mélangés ; réviser les références manquantes ; charge allégée si nécessaire.

28 décembre au 3 janvier

Second passage : Reprendre C02 C04 C08 et les cartes échouées ; huit mini oraux de 8 minutes ; contrôle des textes actualisés.



4 au 10 janvier

Conditions d'examen : Refaire le blanc ou un triptyque nouveau, vérifier la méthode et préparer les documents autorisés selon les consignes officielles.

11 et 12 janvier

Récupération et fiabilisation : Cartes dues, journal des erreurs, références clés, logistique ; ne pas accumuler de nouvelles notions.

13 et 14 janvier

Examens : Écrit le 13 de 09 h à 12 h ; oral le 14 dans la plage 09 h à 18 h. Suivre la convocation individuelle.

Parcours blanc de trois heures

Simulation JurisMedX : 15 minutes de lecture et planification ; 50 minutes sur C03 ; 50 minutes sur C05 ; 50 minutes sur C06 ; 15 minutes de relecture. Total : 180 minutes et 60 points. Utiliser uniquement les énoncés du livret étudiant. Les durées et la répartition ne sont pas officielles. Pour un deuxième blanc, choisir C02 C07 C08, sans reprendre les corrigés avant la fin.

Autoévaluation : 0 point si la réponse est incompatible avec les faits ou la règle ; crédit partiel pour une règle correcte sans application ; points complets lorsque la règle, les faits décisifs, la conclusion et la réserve pertinente sont articulés. Les corrigés précisent la répartition de chaque sous question. Une solution alternative motivée et juridiquement soutenable peut recevoir les mêmes points.

Utiliser les fichiers

Anki : fichier TSV UTF-8, trois colonnes Recto, Verso, Tags, sans en tête ordinaire. Importer avec tabulations, activer le HTML, choisir le type Basique et affecter la troisième colonne aux tags ; paquet conseillé JurisMedX : Révision CAS I. Les identifiants stables apparaissent au recto ; une réimportation peut mettre à jour les notes selon les paramètres Anki. Vérifier d'abord deux cartes dans un paquet de test.

Wooclap : Excel mono onglet Questions, colonnes Type, Title, Correct puis sept colonnes Choice. Les 48 lignes sont des MCQ à réponse unique ; Correct désigne le numéro de la bonne proposition à partir de 1. Le schéma reprend le modèle d'import consulté ; aucune colonne pédagogique n'a été ajoutée. Importer depuis Excel et contrôler un aperçu de chaque module. L'import n'a pas été exécuté dans un compte Wooclap. Les identifiants W01 à W48 permettent de retrouver les explications dans le corrigé séparé.

Pour animer une séance, afficher la distribution des réponses avant le corrigé, demander deux justifications opposées, puis faire citer le fait qui change la solution. Les QCM servent au diagnostic ; les dossiers évaluent la capacité de raisonner. Les corrigés ne doivent pas être joints à l'espace étudiant avant la séance.



Sources et actualité juridique

Le contrôle a porté sur les dispositions utilisées des PDF officiels Cst. consolidée au 3 mars 2024, CC, CO et CP consolidés au 1 janvier 2026, LPD au 7 juillet 2025 et LPMA au 1 juillet 2022, ainsi que sur les arrêts et pages officielles cités. Ces dates désignent les consolidations effectivement consultées, pas une certification exhaustive de tout changement législatif jusqu'aux examens. Les règles cantonales non fournies sont signalées comme telles ; aucune loi cantonale fictive n'est utilisée.

Avant diffusion après une modification législative, comparer les versions Fedlex, vérifier l'entrée en vigueur, mettre à jour la matrice et tous les identifiants liés. Points de veille : révision LPMA, réforme du dossier électronique et évolutions cantonales. Un projet annoncé ne doit jamais être enseigné comme droit en vigueur. Le droit applicable à des faits anciens peut différer de celui de l'examen.

Programme officiel : https://www.unine.ch/droit/wp-content/uploads/sites/20/UNINE_FD_CAS-DAS-MAS_droit-sante_programme-CAS1.pdf